

FSF *Syndicalement* vôtre

NÉGOCIATIONS DECFO / SYSREM URGENCE ET DIFFICULTÉS

La 3e séance de négociations s'est tenue le 25 septembre dernier. Aux complexités techniques du dossier s'ajoutent celles d'une négociation quadripartite. La FSF, après avoir consulté ses instances, a clairement défini sa politique. Elle consiste à faire des propositions pour arracher un véritable périmètre de négociations, puis à analyser avec vigilance les incidences des paramètres induits par le nouveau système, pour les collaborateurs de l'Etat.

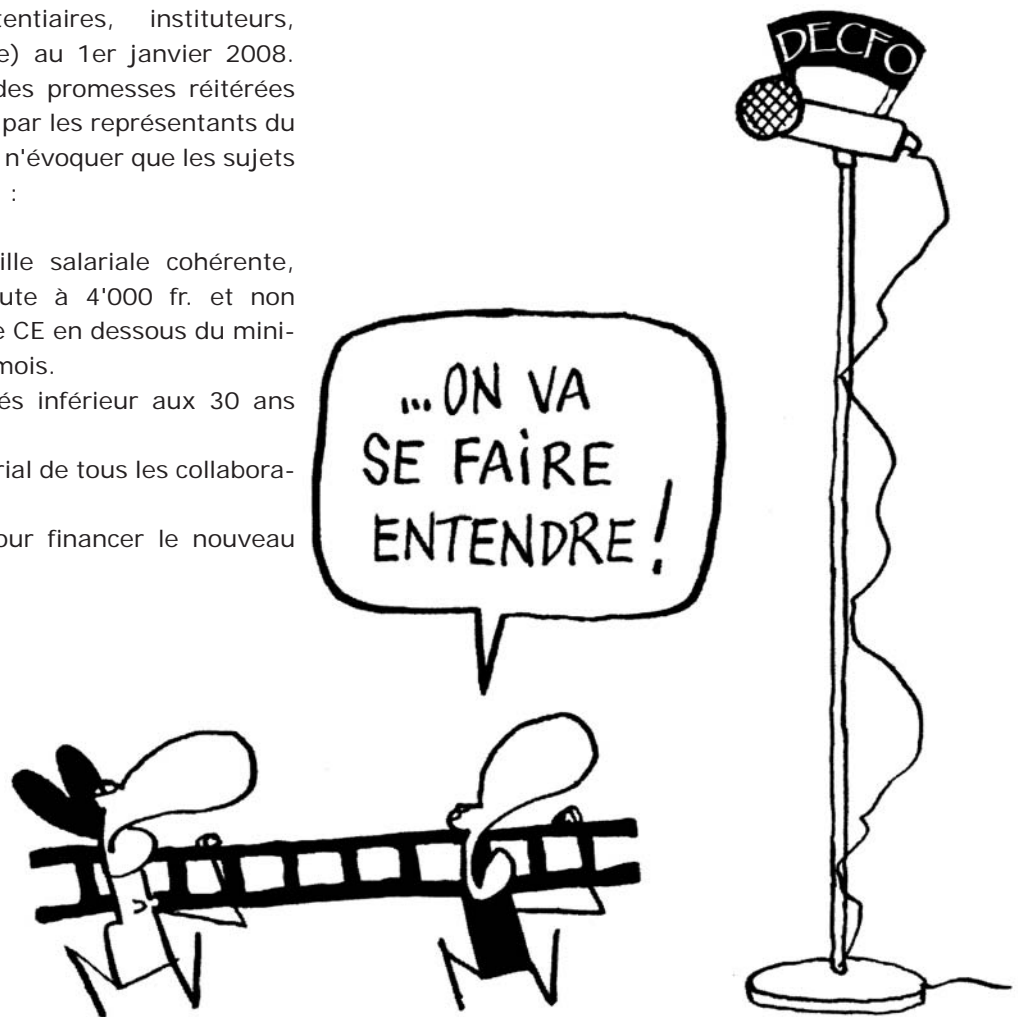
La FSF entend travailler vite et obtenir de la DCRH* un calendrier permettant notamment l'entrée en force de la revalorisation des fonctions dites "oubliées" (agents pénitentiaires, instituteurs, cantonniers, aides de police) au 1er janvier 2008. Cette date butoir découle des promesses réitérées faites depuis des années (!) par les représentants du Conseil d'Etat. En plus, pour n'évoquer que les sujets primordiaux, il est demandé :

- la construction d'une grille salariale cohérente, dont la classe initiale débute à 4'000 fr. et non comme celle proposée par le CE en dessous du minimum légal de 3'500 fr. par mois.
- un étalement des annuités inférieur aux 30 ans annoncés
- le maintien du niveau salarial de tous les collaborateurs déjà engagés
- des moyens suffisants pour financer le nouveau système

Au vu des attentes et des enjeux - considérables - pour des milliers de collaborateurs, la FSF a décidé de passer à l'action dans un contexte où la marge de manœuvre est singulièrement étroite. Sa responsabilité assumée est de saisir une opportunité et de tout entreprendre afin de valoriser les prestations fournies par les salariés de l'Etat

*Délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines .

Michel Gilliéron - Président FSF



MIX * REMIX

Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur

PAYER POUR PRIVATISER ? SANEVAPAS !?



VD



Empfangscheine / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
<p>Service des Automobiles et de la Navigation</p> <p>Empfangs-/Komplex/Carte CHF</p> <p>Empfangs-/Komplex/Carte CHF</p>	<p>Service des Automobiles et de la Navigation</p> <p>Empfangs-/Komplex/Carte CHF</p> <p>Empfangs-/Komplex/Carte CHF</p>	<p>Privatisation du SAN</p> <p>Empfangs-/Komplex/Carte CHF</p> <p>Empfangs-/Komplex/Carte CHF</p>	<p>Empfangs-/Komplex/Carte CHF</p> <p>Empfangs-/Komplex/Carte CHF</p>

NON à la privatisation du service des autos

LE 21 OCTOBRE, REFUSONS LA LECV

Le Comité vaudois contre la privatisation du SAN, avec l'appui de la FSF, a lancé le référendum pour les raisons suivantes :

NON à la privatisation du SAN !

A une voix près, le Grand Conseil a décidé «d'autonomiser» le Service des automobiles et de la navigation (SAN). C'est un pas décisif vers sa privatisation. Le Comité vaudois contre la privatisation du SAN a lancé le référendum pour les raisons suivantes:

Payer deux fois? Non merci!

Si le oui l'emporte, le SAN devra «s'autofinancer». Pour y parvenir, il augmentera ses tarifs pour les contrôles de sécurité, les permis de conduire, les examens ou pour la vente des plaques. Après avoir payé une première fois comme contribuables, les usagers repasseront à la caisse... De plus, l'opération se solderait par une perte de plusieurs dizaines de millions de francs pour les finances cantonales. Comme l'a dit un député libéral pour qualifier l'ensemble du projet **«le contribuable va se faire tondre et en plus, il paiera la tondeuse!»**.

Non à une sécurité routière privatisée!

Le SAN assume des tâches qui relèvent de la sécurité de tou-te-s: contrôles des véhicules, des aptitudes à la conduite, délivrances des permis, etc. Si ces tâches sont effectuées par un organisme ayant avant tout une logique de rentabilité financière, notre sécurité passera au second plan. Avec l'autonomisation, il sera aussi plus difficile de garantir un parc de véhicules respectant les normes écologiques. **Conserver le SAN sous contrôle public et démocratique est indispensable.**

Non à la dégradation des conditions de travail !

La majeure partie du personnel verra ses conditions de travail péjorées et ses salaires réduits. Par contre, les salaires de la direction augmenteront massivement. **Cette loi va à l'envers de la justice sociale.**

Pour un vrai service à la population !

Les partisans de l'autonomisation ont tout fait pour empêcher le SAN de fonctionner correctement ces dernières années: attentes interminables, standard débordé, personnel surchargé. Au nom de l'autonomie financière, la qualité du service se dégradera. **Il faut redonner au SAN les moyens d'assumer pleinement sa mission de service public.**

Cette votation concerne l'ensemble du service public: si le oui l'emporte, le feu passera au vert pour la privatisation du CHUV et d'autres services. Il est indispensable de voter **NON à la loi sur l'Etablissement cantonal des véhicules et des conducteurs.**

**VOTEZ NON À LA LOI SUR L'ETABLISSEMENT CANTONAL DE
CONTRÔLE DES VEHICULES ET DES CONDUCTEURS**

Présidence de la FSF : une page se tourne

Petit discours en hommage à Jean-Pierre

Au nom du Secrétariat de la FSF et du Bureau exécutif, mais en mon nom propre aussi, j'aimerais commettre ici quelques mots en hommage à notre président sortant.

Ainsi donc, cher Jean-Pierre, tu nous quittes après toutes ces années de bons et loyaux services selon l'expression consacrée. Tu nous quittes en pleine force de l'âge, en pleine possession de tes moyens physiques et intellectuels, du moins pour ce que j'ai pu en juger durant ces deux années communes vécues sous le dur régime de cette sorte de PACS syndical que nous ont imposé nos si nombreuses et animées séances tant du Bureau exécutif que du Comité central, voire face à des "partenaires" moins ... sympathiques.

Tu n'as donc pas atteint la date de péremption, le Migros Data rédhibitoire qui, à l'instar des yaourts ou des filets de truites saumonées du géant orange impose une mise à l'écart, donc à la poubelle, pure et simple !

Or donc cher Jean-Pierre, pourquoi diable quittes-tu cette FSF qui te tient tant à cœur ?

Pour deux raisons principales. La première tient à nos statuts actuels: 3 mandats de 2 ans au BE et hop la trappe... Peut-être pour éviter qu'une trop grande connivence, une amitié indéfectible ou, qui sait, une compromission affective puisse, au fil du temps, lier les cadres de la FSF à certains locataires d'un lieu qu'on dit haut - vraisemblablement plus de par la situation géographique de son siège dominant Lausanne que pour la qualité du respect et de l'écoute dont ils ont fait montre ces dernières années...

La deuxième raison tient, Ami Jean-Pierre, à ta modestie. Tu nous as en effet souvent répété que le rôle de président de la FSF particulièrement en ces temps où la fonction publique est dans le collimateur de tous les snipers opportunistes du monde politique - nécessite des qualités de présence, d'intransigeance étayée, de diplomatie ferme, de sens de la répartition..., que tu prétends avoir peine à mettre en évidence en cette période où l'interlocuteur semble plutôt atteint d'un autisme obtus !

Modestie ou élégance ? J'aimerais dire ici que, durant tes deux années de présidence, la FSF a su marquer clairement son territoire, entre autres en refusant d'entrer en matière sur des modifications de la LPers proposées par le Conseil d'Etat et péjorant plus encore les agents du service public, en exigeant fermement de véritables négociations sur DECFO/SYSREM, en participant activement au Comité référendaire sur la privatisation du SAN, en codéposant une initiative exigeant le retour à des conditions salariales décentes, en accueillant en notre sein deux nouvelles associations,

en proposant pour bientôt de nouveaux statuts pour notre fédération et, "last but not least", en professionnalisant notre secrétariat avec l'engagement d'une secrétaire générale à 60%.

Or donc Ami Jean-Pierre, pour ce que tu considères comme une "présidence de transition", ce fut une sacrée présidence que, avec ton équipe certes, mais sous ta houlette, tu as menée là !

Pour la première fois que je sache, un agent pénitentiaire a détenu les clefs de la FSF et avec brio.

Pour tout cela, au nom de 8500 membres de notre fédération, je te dis Bravo et Merci ! Convaincu que je suis que la cause syndicale que tu as vissée au corps depuis toujours te verra encore souvent rendre d'éminents services à cette FSF plus forte aujourd'hui qu'hier, mais sans doute, et c'est là notre vœu, moins que demain !

René Blind

Michel Gilliéron, nouveau président

Le 1er juillet 2007, Michel Gilliéron a été élu à l'unanimité Président de la FSF.

Il remplace J-P Pasche, atteint par la limite statutaire de durée de mandat.

Agé de 43 ans, Michel Gilliéron est gendarme depuis une bonne vingtaine d'années. C'est un homme qui connaît toutes les arcanes du syndicalisme puisqu'il a présidé l'Association Professionnelle des Gendarmes Vaudois (APGV) de 2000 à 2006 en contribuant à l'élaboration des statuts de la police cantonale vaudoise. Il a également participé à une réflexion romande plus large sur ce sujet.

Les qualités sportives du cycliste Michel Gilliéron, ténacité, endurance, détermination et rapidité, lui seront utiles pour mener à bien la machine à Tinguely Decfo-Sysrem, nous en sommes certains.

La FSF lui souhaite plein succès et le remercie de son engagement !

Béatrice Métraux, Secrétaire générale de la FSF